



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Histoire - métiers de la culture, des
archives et du document (MECADOC)

de l'Université de Haute-Alsace

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Haute-Alsace

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire, métiers de la culture, des archives et du document

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004395

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Mulhouse.

- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La présente mention résulte de la restructuration d'une précédente mention *Information systèmes communication* qui regroupait quatre spécialités et qui se trouve désormais scindée en deux mentions distinctes. La nouvelle mention y gagne en cohérence, non sans risques en termes de viabilité et d'attractivité. En l'état, la mention propose, dans ses deux spécialités *Muséologie, gestion et animation des patrimoines culturels* et *Archivistique*, des formations anciennes à la notoriété bien établie, fortement professionnalisées. La permanence de l'appellation MECADOC traduit bien cette place acquise dans le champ des formations universitaires aux métiers des archives et du patrimoine et joue favorablement sur sa lisibilité aussi bien pour les étudiants que pour les employeurs potentiels. Une spécialité vise clairement et précisément les métiers des archives ; l'autre envisage de manière plus générale le secteur muséal, monumental et patrimonial. L'organisation de la mention permet une spécialisation progressive avec un semestre généraliste et un semestre de détermination en première année qui ouvrent sur deux semestres de spécialisation en deuxième année.

La mention est adossée au laboratoire CRESAT (Centre de recherche sur les économies, les sociétés, les arts et les techniques). Elle bénéficie d'un bon encadrement pédagogique, largement ouvert aux professionnels.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Les objectifs de cette mention, à finalité entièrement professionnelle, correspondent bien à ce que l'on est en droit d'attendre de ce type de formations aptes à produire des responsables patrimoniaux capables non seulement de gérer ou d'animer des institutions, mais encore de construire et de porter une réflexion scientifique dans les secteurs du patrimoine écrit, muséal et monumental. Au service de ces objectifs, les acquis d'apprentissage attendus et les compétences visées sont clairement définis en fonction des besoins identifiés dans les secteurs professionnels, avec un bon équilibre entre compétences spécifiques et compétences transversales. L'adossement aux milieux professionnels est de bonne qualité : les intervenants professionnels sont nombreux et diversifiés, originaires de l'Est de la France principalement. Les relations avec le milieu des entreprises sont multiples, sans déboucher sur des partenariats officiellement conventionnés. Les stages sont présents tout au long du cursus, obligatoires, longs et évalués. Cette professionnalisation affirmée et bien conçue se traduit dans l'employabilité des diplômés par des taux d'insertion très satisfaisants (malgré un taux de réponse de la promotion 2007-2008 curieusement bas). L'attractivité de la mention en découle, avec un recrutement national pour des effectifs qui restent cependant stables, entre 30 et 40 par année. Les relations internationales, sans pouvoir revendiquer de partenariats forts débouchant sur des diplômes communs, existent et se traduisent par des échanges d'étudiants, entrants et sortants, de manière régulière. La recherche est pertinemment revendiquée comme une part indispensable de la formation de professionnels du patrimoine et des archives, mais la structuration comme la définition des orientations de cette recherche est en cours, en particulier quant aux rapports de l'archivistique et des sciences de l'information. Conséquemment, la manière dont les étudiants y sont associés et y participent reste à préciser (pas de mémoire de recherche).

- Points forts :

- Utilisation de référentiels métiers issus des professions pour définir les contenus des enseignements.
- Politique de stages bien conçue.
- Participation d'anciens étudiants et de professionnels à l'évaluation et au pilotage de la mention.

- Points faibles :

- Place de la recherche non encore définie.
- Tableau des indicateurs non rempli.

Recommandations pour l'établissement

Il serait utile de définir une politique de recherche ambitieuse. Par ailleurs, les synergies naturelles entre histoire, archivistique et muséologie, soulignées par le contexte du campus Fonderie, pourraient faire l'objet d'une réflexion renouvelée sur une éventuelle restructuration des mentions *Histoire de l'Europe* et MECADOC en une seule mention, à finalité recherche et professionnelle.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION
(fourni par l'établissement)**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1		42	34	36	36
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2		41	40	43	37
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)		88,10%	97,06%	86,11%	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant		19,05%	5,88%	19,44%	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant		9,76%	10,00%	23,26%	18,92%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)		9,52%	2,94%	0,00%	
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)		87,80%	92,50%	83,72%	
Taux de poursuite en doctorat (dans l'établissement)		0,00%	0,00%	0,00%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité					



Appréciation par spécialité

Muséologie, gestion et animation des patrimoines culturels

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Mulhouse, campus Fonderie.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité offre une formation à la fois équilibrée et complète dans les domaines du patrimoine monumental et muséal, gage d'une insertion professionnelle satisfaisante. Elle revendique en même temps une forme de spécialisation en patrimoine contemporain. La spécialité bénéficie de la présence dans son encadrement d'un maître de conférences issu des milieux de la conservation.

- Appréciation :

Cette formation propose une professionnalisation bien pensée, mise en œuvre de manière convaincante. Les compétences visées sont définies de manière très détaillée à partir des référentiels métiers élaborés par les organisations professionnelles nationales et internationales. Les compétences transversales utiles à des professionnels du patrimoine sont présentes et clairement identifiées. Cependant, la spécialisation en patrimoine contemporain n'est pas pleinement assumée. Les unités d'enseignement sont organisées selon les recommandations du Conseil international des musées. La politique suivie en matière de stages est ambitieuse, mais les conditions de leur suivi ne sont pas précisées. L'adossement aux milieux professionnels est de bonne qualité : intervenants, relations régulières. Des relations existent avec plusieurs institutions muséales étrangères et se traduisent par des actions concrètes. Les échanges d'étudiants sont réguliers. Le taux d'insertion professionnelle est satisfaisant, avec les limites propres au secteur en termes de durabilité et de stabilité des emplois. Ce dernier point explique peut-être en partie l'orientation des effectifs à la baisse et un certain manque d'attractivité.

- Points forts :

- Professionnalisation forte des enseignements.
- Partenariats nombreux avec les milieux professionnels.
- Stages longs et évalués.
- Place importante accordée aux compétences transversales.

- Point faible :

- Hésitation entre volonté généraliste et spécialisation en termes de patrimoines visés.

Recommandations pour l'établissement

Malgré de nombreux points forts, la spécialité ne peut afficher que des effectifs ne dépassant pas la dizaine d'étudiants par année, ce qui incite à une analyse détaillée des causes de ce déficit d'attractivité et des réponses à y apporter en termes de positionnement, de communication, de spécification des contenus et de stratégies d'insertion professionnelle, y compris sur le terrain de la préparation des concours de la filière culturelle.



Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1		12	11	11	10
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2		18	14	16	10
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)		91,67%	100,00%	81,82%	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant		16,67%	0,00%	27,27%	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant		11,11%	21,43%	31,25%	20,00%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)		8,33%	0,00%	0,00%	
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)		88,89%	92,86%	87,50%	
Taux de poursuite en doctorat (dans l'établissement)		0,00%	0,00%	0,00%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	567		258		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)	79%		93%		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	11		6		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	363		144		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	126		78		



Archivistique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Mulhouse.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité, qui jouit du statut historique de plus ancienne formation archivistique universitaire, offre une formation complète aux métiers des archives. Une orientation en direction des archives d'entreprises est mentionnée mais sans constituer pour autant une véritable spécialisation. La formation bénéficie du concours d'un maître de conférences issu du corps des conservateurs du patrimoine spécialité archives.

- Appréciation :

La spécialité présente toutes les caractéristiques d'un programme efficacement professionnalisant formant des professionnels opérationnels aptes à s'intégrer facilement dans le système archivistique français et à y assumer des fonctions d'encadrement. Les compétences visées sont clairement formulées à partir du référentiel métier établi par l'Association des archivistes français. Les différentes unités d'enseignement couvrent tous les champs de l'archivistique selon une progression harmonieuse. Les stages tiennent une place importante, comme il est attendu dans ce type de master. On note également la place faite aux compétences transversales utiles à de futurs cadres dans les secteurs public ou privé. L'adossement aux milieux professionnels est incontestable et se traduit notamment par le nombre et la diversité des professionnels intervenant dans la formation. Le taux d'insertion professionnelle est élevé même si le nombre des répondants aux enquêtes est faible (41 %). La place de la recherche, revendiquée, demeure néanmoins limitée à une forme de réflexion professionnelle et à une problématisation dans la perspective du mémoire de deuxième année, sans poursuite en doctorat constatée jusqu'à présent.

- Points forts :

- Professionnalisation des enseignements et relations avec les professionnels.
- Importance accordée aux stages, et soin apporté à leur encadrement.
- Utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE) avec le portail international archivistique francophone.

- Point faible :

- Place limitée de la recherche.

Recommandations pour l'établissement

Une réflexion sur les moyens de renforcer l'attractivité serait souhaitable. L'installation sur le campus Fonderie pourrait être l'occasion d'une analyse approfondie du positionnement de la formation de nature à poser la question du poids à accorder à la spécialisation en archives d'entreprises.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1		18	16	12	14
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2		15	18	17	13
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)		94,44%	93,75%	91,67%	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant		5,56%	6,25%	8,33%	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant		13,33%	0,00%	5,88%	15,38%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)		5,56%	6,25%	0,00%	
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)		80,00%	88,89%	94,12%	
Taux de poursuite en doctorat (dans l'établissement)		0,00%	0,00%	0,00%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité					



Observations de l'établissement

CAMPAGNE 2013-2017

OBSERVATIONS SUITE A L'EVALUATION AERES D'UN DIPLOME DE MASTER

UNIVERSITE DE HAUTE ALSACE

Domaine
Sciences Humaines et Sociales
Mention
Histoire, métiers de la culture, des archives et du document
Spécialités
Muséologie, gestion et animation des patrimoines culturels - Archivistique

Numéro d'habilitation : S3MA130004395

Réponses aux recommandations faites à l'établissement :

La lecture de l'évaluation de l'agence nous permet de constater que la reconfiguration de notre master a été comprise en profondeur et actée. Nous nous en réjouissons.

1. Recommandation concernant la mention

- Structuration des mentions *Histoire de l'Europe* et *MECADOC*

Des échanges déjà avancés avec le Master *Histoire de l'Europe* devraient effectivement déboucher sur un adossement fort de ce dernier aux enseignements communs (UE fondamentales) du Master *MECADOC*. Ainsi, cette proposition faite par le Master *MECADOC* ouvre désormais la voie à des discussions dans le sens de la création d'une mention unique.

Il est évident qu'en contrepartie d'une offre de professionnalisation solide à des étudiants en parcours « recherche », les étudiants des parcours « professionnels » se verraient ouvrir, dans leurs champs propres, la possibilité de poursuivre leur cursus par un mémoire de recherche professionnalisant (en adaptant la durée de stage de M2 en fonction de ce choix par exemple). Cette solution aurait l'avantage de tenir compte des motivations spécifiques des étudiants à l'entrée de nos masters professionnels, qui visent à une intégration rapide dans la vie active, tout en ménageant plus naturellement la possibilité de poursuivre en doctorat au début de cette intégration. Elle aurait également pour intérêt de contribuer concrètement à la recherche qui se développe au CRESAT.

- Renforcement de l'attractivité

L'attractivité reste effectivement à reconstruire. La nouvelle offre de formation mieux articulée et plus claire, apportant des choix de professionnalisation variés à des étudiants en sciences humaines, l'existence d'un service de communication dynamique sur le campus Fonderie sont des atouts évidents.

Il est à noter que la lisibilité d'une logique « métier » a de tous temps été un investissement fort de nos spécialités. Cet effort conséquent d'adaptation des contenus de formation, théoriquement lisible au niveau national par l'intermédiaire des fiches RNCP n'est malheureusement que de peu d'effet tant que les problèmes fonctionnels du Répertoire des Métiers, qui empêchent la mise en ligne de ces documents, ne seront pas résolus pour les universités françaises.

2. Recommandations concernant la spécialité *Muséologie, gestion et animation des patrimoines culturels*

- Généralité ou spécialisation

L'hésitation en terme de spécialisation des patrimoines visés qui a sa source dans l'évolution constante de la notion de patrimoine trouvera sa solution dans la mise en place d'un parcours des métiers du guidage. La médiation aux publics des nations voisines nécessitant la pratique de l'interculturel, elle favorisera le choix d'une lecture européenne de l'héritage commun.

La réforme des métiers du guidage¹ actuellement en cours prévoit que cette activité professionnelle sera réservée aux titulaires de Licences professionnelles ou de Master ayant rempli les conditions en terme de plan de formation². Le référentiel de la spécialité est conforme aux compétences des trois unités d'enseignement demandées. Deux parcours devraient ainsi être identifiés marquant plus clairement le champ de la gestion patrimoniale d'une part et celui de la médiation des publics d'autre part. La place prépondérante des compétences communes devrait permettre aux étudiants volontaires de suivre aisément un double parcours les dotant à la fois du diplôme de Master et de la carte professionnelle de guide conférencier. Cette option renforcerait indiscutablement l'attractivité de la spécialité en offrant une voie d'insertion concrète supplémentaire.

Le nouvel ensemble de formation sera appuyé sur l'avancée de la recherche menée par le CRESAT, dans l'évolution du partenariat européen actuellement en cours (Interreg IV : Réseau Trinational pour l'Histoire et la Culture <http://www.museum-am-burghof.de>) et l'éventuelle intégration dans le projet NovaTris (projet IDEFI portant sur les compétences transfrontalières), porté par l'UHA et en cours de discussion.

3. Recommandations concernant la spécialité *Archivistique*

Nous tenons à remercier les membres de l'AERES pour leurs remarques majoritairement positives. Nous souhaitons néanmoins apporter quelques précisions sur certains éléments de leur rapport en ce qui concerne l'archivistique, puis répondre sur les points faibles mis en exergue pour cette spécialité.

- Conventionnement des partenariats

A l'instar d'une convention EDF effective pendant 11 années, une convention a bien été passée en 2008 avec PSA-Peugeot et s'est renforcée en 2011. Sur cette base, les étudiants font des visites et des séances de travaux pratiques au Centre d'archives historiques de PSA-Peugeot à Hérimoncourt ; chaque année ils classent un fonds d'archives de ce centre livré à l'université et encodent un instrument de recherche en XML.

- Spécialisation « archives d'entreprises »

S'il est vrai que notre master ambitionne de former des archivistes généralistes capables de s'intégrer aussi bien dans le secteur privé que dans le secteur public, l'orientation vers les archives d'entreprises, débutée en 1991 et traditionnellement associée à la formation de Mulhouse depuis lors, reste très présente. Il convient toutefois de remarquer l'accent mis sur les archives scientifiques et techniques. C'est en effet l'aspect le plus original et le plus novateur du projet par rapport aux autres masters existants dans la spécialité.

¹ . Fiche métier de mars 2012 sur <http://www.tourisme.gouv.fr/profession/metiers/guidage.php>

² Arrêté du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie du 9 novembre 2011 relatif aux compétences requises en vue de la délivrance de la carte professionnelle de guide-conférencier aux titulaires de licence professionnelle ou de diplôme national de master. Arrêté du 7 mars 2012 relatif à la délivrance de la carte professionnelle de guide-conférencier. Décret n° 2012-337 du 7 mars 2012 relatif à la Commission nationale des guides-conférenciers

- Place de la recherche

Nous tenons à insister sur le fait que notre souhait le plus cher est, depuis longtemps, d'inciter des étudiants à poursuivre en doctorat. Jusqu'à maintenant la difficulté de reconnaissance de l'archivistique contemporaine dans le paysage scientifique français ainsi que le souhait prioritaire des étudiants de favoriser une insertion professionnelle rapide n'ont pas à ce jour permis de créer des conditions favorables.

Conformément aux recommandations de l'AERES, un professeur en sciences de l'information et de la communication a été recruté en 2010 en vue de développer la recherche et les études doctorales à l'issue du Master. Il est désormais possible de faire un doctorat d'archivistique dans notre université.

Par ailleurs, l'émergence sous la direction de ce nouveau professeur, d'un axe de recherche au CRESAT *Communication, Culture et technologies de l'information* constitue la structure d'accueil pour une association étroite de nos étudiants à ces travaux et une incitation de nos diplômés à poursuivre en doctorat. L'une des thématiques de cet axe, *La communication interculturelle, le travail collaboratif, l'éducation à l'information et l'usage des TIC*, bénéficie de la participation active du MCF d'archivistique, membre de l'encadrement de la spécialité en cause

Fait à Mulhouse, le 30 mai 2012

Le Président de l'Université de Haute-Alsace



Alain BRILLARD

ANNEXE I : Indicateurs volumes horaires et taux des enseignements de la mention

TABLEAU DES INDICATEURS QUI SERA INCLUS PAR L'AERES DANS LE RAPPORT D'EVALUATION					
(LES INDICATEURS SERONT DECLINES POUR LA MENTION)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1		42	34	36	36
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2		41	40	43	37
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)		88,10%	97,06%	86,11%	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant		19,05%	5,88%	19,44%	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant		9,76%	10,00%	23,26%	18,92%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)		9,52%	2,94%	0,00%	
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)		87,80%	92,50%	83,72%	
Taux de poursuite en doctorat (dans l'établissement)		0,00%	0,00%	0,00%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
Moyenne des deux spécialités			M1	M2	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			576	270	
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			82%	92,5%	
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité			11	6	
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité			355,5	165	
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité			165	90	

**ANNEXE II : Indicateurs volumes horaires et taux des enseignements de la spécialité
Archivistique**

TABLEAU DES INDICATEURS QUI SERA INCLUS PAR L'AERES DANS LE RAPPORT D'EVALUATION					
(LES INDICATEURS SERONT DECLINES POUR LA MENTION)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1		18	16	12	14
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2		15	18	17	13
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)		94,44%	93,75%	91,67%	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant		5,56%	6,25%	8,33%	
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant		13,33%	0,00%	5,88%	15,38%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)		5,56%	6,25%	0,00%	
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)		80,00%	88,89%	94,12%	
Taux de poursuite en doctorat (dans l'établissement)		0,00%	0,00%	0,00%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
Moyenne des deux spécialités			M1	M2	
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)			585	282	
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle			86%	92%	
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité			11	6	
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité			348	186	
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité			204	102	